

Conseil National de l'Action Sociale du 29 mars 2019

Déclaration liminaire

Ce CNAS se tient dans un contexte social difficile. Les conflits en cours à la DGFIP et à la Douane sont les révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers. Le résultat de la grève du 28 mars 2019 où les agents de la DGFIP étaient nombreux devant Bercy à manifester leur mécontentement face aux réformes, témoigne une nouvelle fois d'un ras le bol généralisé.

Au-delà de ces réformes, c'est bien une attaque sans précédent contre l'ensemble des fonctionnaires qui est à l'œuvre.

Ce CNAS est la première convocation après 8 mois de dialogue social inexistant dans nos instances. Suite au boycott des Fédérations syndicales, le 16 novembre 2018, pour dénoncer la reprise par le Secrétariat Général d'une somme de 4,9M€ sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018, aucune date n'a été proposée dans les huit jours contrairement à ce que prévoit le règlement intérieur du CNAS !

A cette époque, le projet de note d'orientation 2019 mentionnait expressément « *les moments de convivialité* », demande forte de **FO Finances**, et les crédits d'action locale n'étaient pas amputés d'une réserve budgétaire.

Mais en 4 mois la donne a changé ...

Cette réserve réapparaît dans un contexte incertain, au vu des différents audits en cours dans les associations, et plus généralement pour toutes les activités liées à l'action sociale ministérielle. Gel ? Réserve ?

Au final ce sont encore une fois de plus les crédits d'action sociale qui pâtissent de l'austérité budgétaire. **FO Finances** n'acceptera jamais que des économies se fassent au détriment des agents.

C'est pourquoi nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire !

L'actualité du Brexit devrait fortement impacter les implantations douanières, avec déjà la création de deux nouveaux bureaux, et pour conséquence une augmentation du nombre d'agents gérés dans les délégations et des problématiques de restauration dont celle de la création de coins repas. **FO Finances** demande l'abondement des crédits d'action locale des départements concernés notamment le Calvados, le Nord et le Pas de Calais.

Trop souvent remontent des départements des problématiques liées à la suppression de personnel dans les délégations. Il y a quelques années, les fédérations étaient au minimum, préalablement informées en CNAS.

Aujourd'hui la façon de faire est des plus pernicieuse puisque le Secrétariat Général indique que le personnel de l'action sociale n'est pas touché par les suppressions d'emploi et dans le même temps il en supprime en catimini.

FO Finances rappelle qu'une politique d'action sociale ministérielle ambitieuse et de qualité, doit nécessairement passer par le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisants pour son animation.

Concernant les associations, les rumeurs se multiplient, dans l'attente du résultat des audits en cours et des décisions sur la gouvernance.

L'ALPAF a subi deux « rééquilibrages budgétaires » en 2016 et 2018. Nous espérons que sa subvention ne sera pas réduite cette année.

La situation est d'autant plus tendue que la loi ELAN est source d'incertitudes en matière de réservations de logements sociaux.

Nous émettons les plus vives inquiétudes quant à l'étendue des changements induits par une gestion de flux et non de stock.

FO Finances exige la plus grande transparence dans les informations sur les possibles évolutions.

Dans le point d'étape concernant le plan d'actions relatif aux orientations, **FO Finances** découvre un audit interne sur les transports « vacances enfants ».

Il remonte que certains changements sont déjà opérationnels. **FO Finances** aimerait connaître les modalités du nouveau schéma transport qui apparemment ne satisferait pas l'ensemble des acteurs concernés.

Si la concentration des points de regroupement augmente la distance à parcourir pour les colons et leurs parents, cela représente également un frein important à l'inscription notamment dans un contexte de perte de pouvoir d'achat.

Quant à l'AGRAF, les projets de nouvelles offres et la mise en place de restauration nomade ou de type snacking, demandés par le Secrétariat Général, sont des dépenses supplémentaires qui doivent faire l'objet d'un abondement budgétaire.

La décision prise de supprimer les emplois de plongeurs dans les satellites n'est pas non plus de nature à améliorer le service aux agents et les conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, nous aimerions savoir quelles sont les avancées sur les deux chantiers importants que sont Reuilly et Saint Sulpice.

Le pouvoir d'achat des actifs et des retraités des ministères économiques et financiers pâtit, comme une grande majorité de la population, de la politique d'austérité imposée par le gouvernement.

Dans le même temps, les réformes ministérielles en cours et à venir vont avoir des conséquences désastreuses pour la vie professionnelle et familiale des agents.

Dans ce contexte, les besoins de soutien et d'aides seront particulièrement importants et nécessitent un renforcement des moyens budgétaires de l'action sociale ministérielle et le maintien d'un réseau de délégations départementales, ce qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois des assistants de délégation.

FO Finances réaffirme son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes de tous les agents quel que soit leur implantation fonctionnel et géographique y compris dans les Départements et Collectivités d'Outre-Mer, ainsi que les personnels affectés dans les directions interministérielles (DREAL, DDI, DIRECCTE).

FO Finances réaffirme également sa volonté de garantir l'action sociale comme une priorité des politiques ministérielles.